



Herve, le 19 janvier 2016

A l'attention du collègue,

Concerne : subsides 2015

Madame, Messieurs,

Il nous revient que certaines associations, culturelles notamment, sont, en 2015, « passées à côté » de leur subside annuel.

Apparemment, les fiches ont été envoyées cette année par mail, et certaines durant la période de congés scolaires. Des comités, peut-être peu habitués à la démarche, ont donc omis de renvoyer leur formulaire. Ils se sont aperçus de la chose à la clôture de leurs comptes 2015.

Bien sûr, nous comprenons le gain de temps et d'argent de l'envoi par mail. Et il est légitime que les associations d'y adaptent. Cependant, nous avons demandé à disposer, durant l'année passée, d'un tableau reprenant les subventions culturelles 2014 et 2015, permettant de voir l'évolution d'une année à l'autre. Vous nous avez annoncé ce tableau pour les comptes 2015. Mais la diffusion de cet outil aurait peut-être permis de réaliser que certaines associations n'avaient rien reçu comme subside et-ou rien renvoyé comme demande.

- Était-ce la première année que cet envoi s'effectuait de manière électronique ?
- Un rappel a-t-il été envoyé aux associations qui n'avaient rien renvoyé ?
- Combien de comités vous ont contactés pour signaler le problème ?
- Envisagez-vous une solution pour le versement de ce soutien utile aux associations qui se trouveraient dans le cas décrit ci-dessus et qui animent notre commune ?

Merci de vos réponses,

Marie-Martine Schyns
Cheffe de groupe cdH